

PLAN D’ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES 2026-2031



Renforcer le soutien pour des partenaires essentiels

Tableau synoptique

AXE 1	MESURES ET ACTIONS
La reconnaissance et l'autoreconnaissance des personnes proches aidantes ainsi que la mobilisation des acteurs de la société québécoise concernés par la proche aide Orientation 1 : Connaître les personnes proches aidantes du Québec, valoriser leur rôle, leur contribution à la société et les orienter vers du soutien	Mesure 1 : Reconnaître les personnes proches aidantes, leur apport à la société et favoriser leur recours à du soutien
	1.1 Développer une stratégie de communication sur la valorisation des personnes proches aidantes et de leur apport à la société
	1.2 Sensibiliser l'ensemble des milieux de vie à la jeune proche aide pour renforcer la reconnaissance, l'autoreconnaissance et l'accès à du soutien adapté
	1.3 Mobiliser les médecins et les ordres professionnels autour du partenariat avec les personnes proches aidantes
	Mesure 2 : Mieux connaître les réalités des personnes proches aidantes pour améliorer les services et mesurer les résultats
	2.1 Réaliser un portrait contemporain de la proche aide au Québec
	2.2 Évaluer l'atteinte des buts de la Politique nationale pour les personnes proches aidantes

AXE 2	MESURES ET ACTIONS
Le partage de l'information, la promotion des ressources mises à la disposition des personnes proches aidantes et le développement de connaissances et de compétences Orientation 2 : Faciliter le parcours des personnes proches aidantes à travers une offre de services diversifiée	Mesure 3 : Faciliter le parcours des personnes proches aidantes et rehausser les capacités d'action des acteurs qui les accompagnent
	3.1 Accroître la compréhension et les compétences des personnes proches aidantes pour naviguer et agir efficacement dans leur rôle
	3.2 Faciliter l'accès à de l'information spécifique aux personnes proches aidantes de personnes atteintes de cancer
	3.3 Soutenir les personnes proches aidantes dans la navigation au sein du réseau de la santé et des services sociaux
	3.4 Rehausser la connaissance des personnes proches aidantes sur les outils technologiques disponibles pour les soutenir
	3.5 Réaliser un appel de projets nationaux pour soutenir les personnes proches aidantes dans des contextes particuliers de proche aide

AXE 3	MESURES ET ACTIONS
Le développement de services de santé et de services sociaux dédiés aux personnes proches aidantes, dans une approche basée sur le partenariat Orientation 3 : Répondre aux besoins des personnes proches aidantes par un écosystème de soutien cohérent, équitable et coordonné	Mesure 4 : Reconnaître les personnes proches aidantes comme partenaires du réseau de la santé et des services sociaux
	4.1 Soutenir l'implantation du Cadre de référence « Reconnaître les personnes proches aidantes comme partenaires pour mieux les soutenir » au sein du réseau de la santé et des services sociaux
	4.2 Renforcer la concertation nationale et territoriale en proche aide pour générer des retombées concrètes pour les personnes proches aidantes
	4.3 Développer le partenariat avec les personnes proches aidantes pour renforcer leur pouvoir d'agir tout au long du parcours de soins et de services
	4.4 Mettre en œuvre des politiques de partenariat avec les personnes proches aidantes dans les établissements de Santé Québec
	4.5 Reconnaître aux personnes proches aidantes le droit de porter plainte auprès de la Commissaire nationale aux plaintes et à la qualité des services
	Mesure 5 : Mieux soutenir les personnes proches aidantes ayant des besoins spécifiques selon leur contexte d'aide
	5.1 Soutenir les jeunes proches aidants et proches aidantes
	5.1.1 Améliorer le soutien des jeunes proches aidants et proches aidantes
	5.2 Soutenir la pair aide famille en santé mentale
	5.2.1 Développer la pair aide famille en santé mentale
	5.3 Soutenir les parents d'enfants handicapés
	5.3.1 Favoriser la conciliation famille-travail-études pour les parents d'enfants handicapés
	5.3.2 Renforcer la capacité des organismes à soutenir les parents proches aidants d'enfants handicapés grâce à une approche coparentale
	5.3.3 Renforcer le soutien aux personnes proches aidantes d'enfants ayant des besoins et des soins complexes
	5.3.4 Accroître le soutien des personnes proches aidantes des nouveaux parents en période périnatale
	5.4 Soutenir les personnes proches aidantes exposées à des situations de maltraitance
	5.4.1 Bonifier, adapter et diversifier l'offre de services pour répondre aux besoins des personnes proches aidantes exposées à des situations de maltraitance
	5.5 Soutenir les personnes proches aidantes tout au long du continuum résidentiel
	5.5.1 Renforcer l'intégration de la proche aide dans les pratiques de soutien à domicile
	5.5.2 Repérer et soutenir les personnes proches aidantes de personnes vivant avec un trouble neurocognitif
	5.5.3 Ancrer l'approche de partenariat avec les personnes proches aidantes dans les conditions organisationnelles et les pratiques cliniques du continuum résidentiel et d'hébergement
	5.6 Soutenir les personnes proches aidantes accompagnant des personnes issues des communautés ethnoculturelles ou des communautés d'expression anglaise
	5.6.1 Mettre en œuvre la navigation par les pairs pour soutenir les personnes proches aidantes issues de communautés ethnoculturelles ou d'expression anglaise
	5.6.2 Renforcer les capacités des intervenantes et intervenants et des équipes à soutenir et accompagner les personnes proches aidantes issues des communautés ethnoculturelles ou des communautés d'expression anglaise
	5.6.3 Améliorer l'accès à des services inclusifs et adaptés en santé mentale pour les personnes proches aidantes issues des communautés ethnoculturelles ou des communautés d'expression anglaise
	5.7 Soutenir les personnes proches aidantes membres des Premières Nations et Inuit
	5.7.1 Favoriser la reconnaissance et l'autoreconnaissance des personnes proches aidantes membres des Premières Nations et Inuit
	5.7.2 Rehausser les capacités à offrir du soutien psychosocial et du répit aux personnes proches aidantes membres des Premières Nations et Inuit
	5.7.3 Accompagner un réseau d'organismes communautaires dans le développement d'une offre de services culturellement sécurisante pour les personnes proches aidantes membres des Premières Nations et Inuit

AXE 3	MESURES ET ACTIONS <i>(suite)</i>
Le développement de services de santé et de services sociaux dédiés aux personnes proches aidantes, dans une approche basée sur le partenariat Orientation 3 : Répondre aux besoins des personnes proches aidantes par un écosystème de soutien cohérent, équitable et coordonné	Mesure 6 : Offrir des services de répit diversifiés, adaptés et équitables
	6.1 Élaborer et déployer un cadre d'orientations ministérielles sur le répit, incluant une cartographie provinciale, dans une perspective d'équité interrégionale
	6.2 Renforcer les services de répit pour les personnes proches aidantes au Québec
	6.3 Consolider la diversification des services de répit dédiés aux personnes proches aidantes de personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou étant autistes dans l'ensemble de la province et veiller à ses effets
	6.4 Poursuivre l'offre de services à domicile de Baluchon Répit long terme pour les personnes proches aidantes et en améliorer l'accès dans les communautés autochtones
	6.5 Soutenir les services de répit et de ressourcement offerts aux par personnes proches aidantes par le Monastère des Augustines
	6.6 Consolider le rehaussement des places en centre de jour pour aînés
	Mesure 7 : Offrir des services psychosociaux aux personnes proches aidantes
	7.1 Poursuivre le soutien aux organismes communautaires offrant des services psychosociaux aux personnes proches aidantes
	Mesure 8 : Renforcer le financement des services nationaux de soutien, de coordination et de transfert de connaissances en proche aidance
	8.1 Renforcer la capacité et l'efficacité des services nationaux de soutien, de coordination et de transfert de connaissances en proche aidance

AXE 4	MESURES ET ACTIONS
Le développement d'environnements conciliants qui soutiennent et favorisent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes, notamment afin d'éviter leur précarisation financière Orientation 4 : Renforcer l'action gouvernementale au bénéfice des personnes proches aidantes par la simplification des programmes et par divers leviers	Mesure 9 : Engager l'ensemble du gouvernement du Québec à développer des actions concrètes pour soutenir l'équilibre dans la vie des personnes proches aidantes
	9.1 Renforcer la coordination entre les ministères et organismes gouvernementaux pour soutenir l'équilibre dans la vie des personnes proches aidantes et la conciliation entre la proche aidance, le travail, les études et la vie familiale
	9.2 Déployer un ensemble d'interventions complémentaires pour favoriser un meilleur équilibre entre le travail et la proche aidance
	9.3 Mobiliser les milieux de travail québécois afin de favoriser le maintien de l'équilibre dans la vie des personnes proches aidantes en emploi
	9.4 Favoriser une approche inclusive en matière de conciliation proche aidance-études dans les établissements d'enseignement supérieur
	9.5 Prévenir la précarisation financière des personnes proches aidantes en améliorant leur accès à l'information sur les mesures fiscales et financières
	9.6 Adapter les mesures de soutien aux personnes proches aidantes selon leur réalité financière
	9.7 Inclure les préoccupations des personnes proches aidantes dans la stratégie d'accompagnement personnalisé destiné aux personnes handicapées
	9.8 Outiller les personnes proches aidantes sur les mesures d'assistance et de représentation ainsi que sur leur rôle de représentant légal
	9.9 Promouvoir les mesures d'assistance et de représentation auprès des personnes proches aidantes
	9.10 Faciliter l'accès des personnes proches aidantes en situation de vulnérabilité à l'information dont elles ont besoin pour exercer leur rôle
	9.11 Soutenir les personnes proches aidantes dans leurs responsabilités d'accompagnement et de transport des personnes aidées

CIBLES PRIORITAIRES

